

LE BAN DE LA DISTILLATION 2026 : L'EFFERVESCENCE EST AU RENDEZ-VOUS !

PRESIDENT DE GRAND
COGNAC :

◆ Jérôme
SOURISSEAU.

SANDRINE QUETIER, AMBASSADRICE DU BAN DE LA DISTILLATION 2026 :

Grand Cognac est très fière d'accueillir Sandrine Quétier sur son territoire pour célébrer la 4^{ème} édition du Ban de la Distillation.



© Alexy Poutrel

Figure incontournable du paysage audiovisuel français depuis près de 30 ans, Sandrine Quétier a ouvert un nouveau chapitre de sa carrière en se tournant vers le théâtre, la musique et la scène.

Elle est actuellement à l'affiche de « *A qui la faute ?* » une pièce de théâtre écrite et mise en scène par Didier Caron (actuellement en tournée). Artiste aux multiples talents Sandrine Quétier, évolue aussi dans un univers musical rock qu'elle revisite et réinvente à travers sa propre personnalité.

Avec son 1er album "*Hard To Follow*" sorti au printemps 2024, Sandrine est devenue, QUÉTIER.

Sous ce nom de scène, elle cultive une liberté artistique à son image : curieuse, engagée et résolument éclectique. Après la sortie d'un 2^{ème} EP en 2025, cette année, QUÉTIER s'est lancée dans un nouveau projet, celui de redonner vie à des classiques de Dépêche Mode, The Clash ou The Cure dans des versions épurées où l'émotion et l'interprétation priment. Ce nouvel EP, intitulé *Echoes*, est sorti le 29 mai dernier chez ZRP.

Entre transmission, création et émotion, son parcours résonne tout particulièrement avec l'esprit et les valeurs du Ban de la Distillation.

Sandrine Quétier sera présente pendant la durée du Ban de la Distillation notamment lors du Banquet, le samedi 24 octobre à l'Hôtel Chais Monnet & Spa où elle proposera un live inédit de 4 à 5 titres pendant le cocktail.

CONTACT PRESSE :

Amandine Sallé – Responsable communication et attractivité – 06 21 88 77 54 – amandine.salle@grand-cognac.fr

+ D'INFOS :

Sur grand-cognac.fr

Suivez le ban de la distillation :

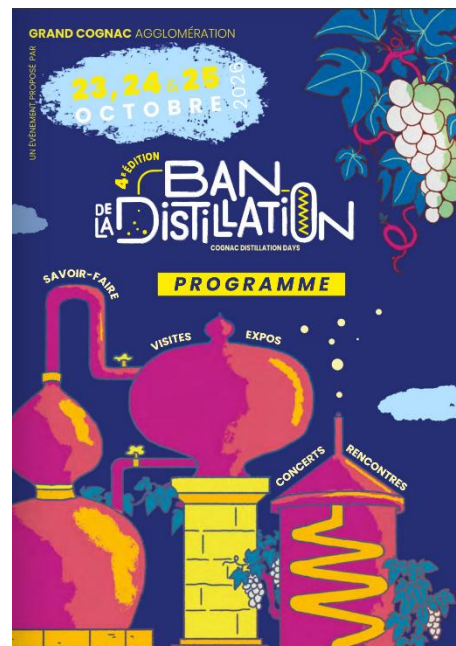


Visites, savoir-faire, expositions, concerts, dégustations...

LE PROGRAMME 2026 C'EST :

- ◆ + de 80 expériences proposées (66 en 2025) ;
- ◆ + de 10 200 places disponibles sur réservation (6 700 en 2025) ;
- ◆ + de 60 acteurs mobilisés (37 en 2025) ;
- ◆ 25 nouveaux acteurs participent à cette édition ;
- ◆ 46 expériences gratuites sur 80 expériences : le Ban de la Distillation reste un événement essentiellement gratuit et accessible à tous.

[Découvrir le programme !](#)



LA BILLETTERIE, OUVERTE DEPUIS LE 21 SEPTEMBRE AFFICHE DÉJÀ PLUSIEURS CRENEAUX COMPLETS !

LES TEMPS FORTS :



◆ **Samedi 24 octobre à 20H : « Le banquet du Ban de la Distillation »**

Partagez un moment d'exception autour d'un dîner raffiné où chaque mets s'accorde subtilement aux arômes des cognacs*.

*Restaurant Les Foudres
Hôtel Chais Monnet & Spa
46 rue Basse Saint-Martin à Cognac*

Tarif : 80 euros (réservé aux + de 18 ans).

CONTACT PRESSE :

Amandine Sallé – Responsable communication et attractivité – 06 21 88 77 54 – amandine.salle@grand-cognac.fr

◆ **Vendredi 23 octobre à 20h30 :
Vernis rouge enflamme le Ban de la Distillation**

Révélee au grand public lors de *The Voice 2024*, **Vernis Rouge** s'impose comme une artiste incontournable de la nouvelle scène française. Autrice-compositrice et pianiste, elle mêle rock contemporain, textes incisifs et mélodies empreintes de sensibilité. Pour son premier concert dans le cognçais, elle investit la scène des Abattoirs dans le cadre du Ban de la Distillation, offrant un spectacle audacieux et intense où la création musicale rencontre les savoir-faire d'exception de la filière Cognac.

Les Abattoirs, 33 rue des Gabariers, Cognac.

Tarif : 18€ (prévente) / 22€ (sur place).



Nous vous attendons nombreux !

*L'abus d'alcool est dangereux pour la santé à consommer avec modération.

CONTACT PRESSE :

Amandine Sallé – Responsable communication et attractivité – 06 21 88 77 54 – amandine.salle@grand-cognac.fr